

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE FRANÇAIS BILINGUE DE LONDRES

Le jeudi 5 juillet 2012

Le conseil d'établissement est présidé par M. GABET qui ouvre la séance à 17h.

Sont présents :

Monsieur François Xavier GABET : Chef d'Etablissement

Monsieur Daniel PETIT : CSAF / Directeur Administratif et Financier

Madame Marie Laure BOURAT : Membre du Comité de gestion

Madame Camilla ZEYSSOLFF : Membre du Comité de gestion

Madame Lucie MOSS SCOTTO LOMASSE : professeur délégué du personnel primaire

Monsieur David GASSIAN : professeur délégué du personnel primaire

Monsieur Rodrigue BARBOSA: professeur délégué du personnel secondaire

Monsieur Timothée GRILLON : professeur délégué du personnel secondaire

Madame Anne COLLIS : Parent délégué des Parents d'élèves

Mme Gaël PANHELLEUX : Parent délégué des Parents d'élèves

Monsieur Patrice NEGROS : représentant du personnel

L'adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié. Le point « Modification du règlement intérieur secondaire » est supprimé. Le point « sorties scolaires, voyages » est rajouté ainsi que « la négociation des contrats locaux ».

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance :

Mme Panhelleux est nommée secrétaire de séance.

L'adoption du procès-verbal du CE du 4 avril 2011

Changement du terme CE2 en CM2 en page 8. Suite à ce changement le procès-verbal du conseil d'établissement du 4 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

Bilan de fin d'année

L'adoption de l'ordre du jour

M. GABET prend la parole et aborde les points suivants :

Les effectifs :

- Les classes de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} ont été en sous effectifs tandis que les classes de primaire étaient en sureffectifs.
- Le CFBL a l'intention de réduire les effectifs en GS et CP l'année prochaine, les prévisions pour la rentrée 2012 sont de 25 élèves en GS et de 26 élèves en CP.
- Les effectifs de secondaire ont été fluctuants tout au long de l'année jusqu'à la rentrée des vacances de printemps. La taille des locaux en 2012 était peu adaptée aux grands effectifs.

Organisation pédagogique Primaire et Secondaire :

En primaire:

- Organisation de binôme à parité égale, pour la rentrée 2013 une nouvelle organisation sera mise en place sur un rythme de deux jours consécutifs dans la même langue car plus intéressant pour les enfants.
- Le bilan de l'année est satisfaisant malgré le bilinguisme, les enseignants sont optimistes quant au niveau des langues à la rentrée 2012.
- Le poids administratif a été lourd pour les enseignants du fait de leur effectif à 60 élèves par classe.

En secondaire:

- Les matières enseignées en langue anglaise, en classe entière ont été très compliquées à gérer à cause de la disparité des niveaux.
- L'hétérogénéité des niveaux en langue et les différents background des élèves à amplifié ces difficultés.

Discipline

En Primaire :

Peu de problème uniquement avec un seul élève. M. GABET rappelle que l'enseignant doit rester garant de la discipline dans sa classe.

En secondaire :

La modification du règlement intérieur a été effectuée. Des progrès restent à faire dans le comportement des élèves en général au sein de l'établissement.

Mouvement des personnels

M. GABET annonce qu'à la rentrée, il y aura 10 nouveaux enseignants du secondaire et 3 nouveaux enseignants du primaire.

Les personnels recrutés possèdent tous un diplôme d'enseignement dans leur langue.

Les enseignants anglophones trouvent regrettable de ne pas avoir de possibilité d'évolution de carrière au sein de l'établissement, du fait des lois françaises. Il existe donc un problème de fidélisation du personnel britannique.

Négociation et transparence des contrats locaux

M. Grillon prend la parole : les enseignants pensent qu'il n'y a pas assez de transparence dans la négociation et la renégociation des contrats de travail. Le volume horaire maximum passe de 25 heures à 20 heures hebdomadaires et 22 heures en EPS. Le personnel trouve dommage de ne pas avoir pu avoir d'entretien individuel avant la réception des contrats. Ils auraient apprécié une possibilité de discuter des termes du contrat avant sa finalisation.

Année Scolaire 2012/2013

Avancement des travaux

M. Petit prend la parole pour aborder l'ouverture de la phase 2. L'entrée dans les lieux devrait se faire au début août si tout va bien. Ouverture de 2 classes de maternelle au RDC, 1 salle polyvalente au 1^{er} et un CDI au 2^{ème} étage à partir du mois de septembre.

La totalité du RDC sera dédié aux classes primaires à la rentrée, le déménagement est prévu cet été.

Cet été sont prévues les mises en place de rideaux pare soleil dans les classes et l'application d'une peinture lessivable sur les murs des couloirs et parties communes.

Sachant que les effectifs augmentent considérablement à la rentrée, nous ne pouvons pas avoir l'assurance d'une rentrée non différée.

Les effectifs rentrée 2012 au 05/07/12

95% des élèves anciens élèves sont réinscrits pour la rentrée, 173 nouvelles inscriptions dont une soixantaine en primaire.

75 élèves en 3^{ème} sur 3 classes, avec un total de 693 élèves à la rentrée.

Présentation du projet d'établissement

Ce point n'a pas été abordé.

Sortie scolaire - voyages

Il est décidé qu'il sera demandé aux parents de verser une somme forfaitaire tous les trimestres qui couvrira l'ensemble des sorties.

Un voyage d'intégration pour les 6^{ème} est organisé les 19,20,21 septembre pour un coût de £212, ce voyage fait partie du projet d'établissement.

M. Barbosa souhaite que les règles de sortie soient identiques et claires pour tous, (les dates, le taux d'encadrement avec CRB,..)

Organisation des enseignements au primaire

Mise en place de stratégies de soutien

Cette mise en place se fera en fonction du projet d'établissement

L'enseignement bilingue : la disparition du poste anglais en langue seconde à la rentrée qui sera remplacé par deux enseignants de musique et d'informatique. Ces 2 nouvelles matières ainsi que les séances de CDI vont permettre aux enseignants d'avoir des classes moins chargées qui leur permettront d'organiser des séances de soutien au sein de la classe.

Organisation des enseignements au secondaire

Mise en place des heures de soutien

Mise en place d'un accompagnement personnalisé se fera en classe de 6^{ème} ainsi que des cours d'informatique ce qui va alourdir les emplois du temps des élèves.

M. Gabet rappelle qu'il faut que les parents prennent conscience que du fait des options et de l'accompagnement personnalisé, le nombre d'heures des enfants va être très important. Le volume horaire par matière est obligatoire, l'accompagnement personnalisé vient donc se rajouter en plus.

Enseignement des langues

Enseignement de 4 heures d'anglais hebdomadaire

Création d'une section européenne et internationale pour la rentrée 2013. Possibilité de préparer le GCSE à partir de la rentrée 2013 pour les classes de 3^{ème}

La validation des acquis en langue se fera par le biais des certificats Cambridge et Cervantès.

Règlement intérieur

Modification du règlement intérieur primaire

Modification des horaires du primaire avec un arrêt des cours à 15h45.

Le conseil d'établissement valide la proposition de modification des horaires.

M. Gabet clôture la séance à 20h.

Le secrétaire de séance

Mme Gaël PANHELLEUX